



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE MONT-BLANC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Mont-Blanc, présidée par Monsieur le maire Jean Simon Levert et tenue le 28 juin 2022, à 19h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100, Place de la Mairie.

SONT PRÉSENTS :

- Monsieur Jean Simon Levert, maire
- Monsieur Michel Bédard, conseiller
- Madame Anne Létourneau, conseillère
- Monsieur Alain Lauzon, conseiller
- Monsieur André Brisson, conseiller
- Monsieur Guy Simard, conseiller
- Madame Carol Oster, conseillère

SONT AUSSI PRÉSENTS :

- Monsieur Gilles Bélanger, directeur général
- Madame Danielle Gauthier, directrice générale adjointe
- Monsieur Matthieu Renaud, directeur général adjoint

Le Conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Sous la présidence de Monsieur Jean Simon Levert la séance spéciale est ouverte à 19h30.

RÉSOLUTION 11663-06-2022
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bédard :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance spéciale
3. Octroi d'un contrat à 9324-4325 Québec inc. - Albi Nissan de Mont-Tremblant pour l'acquisition d'une camionnette pour le directeur adjoint au service des travaux publics – responsables des opérations
4. Embauche de Monsieur Steven Maheux au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement adjoint
5. Levée de la séance spéciale

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 11664-06-2022
OCTROI D'UN CONTRAT À 9324-4325 QUÉBEC INC. - ALBI NISSAN DE MONT-TREMBLANT POUR L'ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE POUR LE DIRECTEUR ADJOINT AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - RESPONSABLE DES OPÉRATIONS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder à l'acquisition d'une camionnette pour le directeur adjoint au service des travaux publics - responsable des opérations;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 7 du règlement 271-2019 sur la gestion contractuelle, la Municipalité peut octroyer un contrat de gré à gré entraînant une dépense d'au moins 25 000 \$ mais inférieure au seuil établi par un règlement adopté en vertu du premier paragraphe de l'article 938.3.1.1 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 5 du règlement 271-2019 sur la gestion contractuelle, le directeur général a autorisé le 11 mai 2022 les démarches visant l'octroi d'un contrat de gré à gré puisque ce contrat comporte une dépense inférieure à 50 000 \$, et au seuil établi par un règlement adopté en vertu du premier paragraphe de l'article 938.3.1.1 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service des travaux publics et des services techniques, après avoir réalisé les démarches requises conformément aux dispositions du règlement de gestion contractuelle, recommande d'octroyer le contrat à 9324-4325 Québec inc. - Albi Nissan de Mont-Tremblant.

Il est proposé par Monsieur le conseiller André Brisson :

D'OCTROYER à 9324-4325 Québec inc. - Albi Nissan de Mont-Tremblant un contrat pour l'acquisition d'une camionnette RAM 1500 V6 2019 pour le directeur adjoint au service des travaux publics - responsable des opérations au coût de 40 990 \$ plus taxes, pour un total de 47 128.25 \$, incluant les frais de transport, tel que plus amplement détaillé aux soumissions du 13 juin 2022.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger

RÉSOLUTION 11665-06-2022

EMBAUCHE DE MONSIEUR STEVEN MAHEUX AU POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT ADJOINT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder à l'embauche d'un inspecteur en bâtiment et environnement adjoint;

CONSIDÉRANT QU'un affichage dudit poste a été fait conformément aux exigences de la convention collective;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement recommande l'embauche de Monsieur Steven Maheux.

Il est proposé par Madame la conseillère Anne Létourneau :

DE PROCÉDER à l'embauche de Monsieur Steven Maheux au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement adjoint à compter du 29 juin 2022, selon l'échelon salarial recommandé;

DE NOMMER Monsieur Steven Maheux à titre de fonctionnaire désigné pour les fins de l'administration et de l'application de la réglementation d'urbanisme, conformément aux dispositions de l'article 15 du règlement 193-2011 sur l'application et l'administration de la réglementation d'urbanisme.

Les conditions de travail sont fixées conformément à la convention collective.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.


ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger


RÉSOLUTION 11666-06-2022
LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller André Brisson de lever la présente séance spéciale à 19h40.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE


Jean Simon Levert
Maire


Gilles Bélanger
Directeur général et greffier-trésorier



**No de résolution
ou annotation**

